

PROCES VERBAL

Réunion du conseil municipal de VENERIEU

5 juin 2025 à 20 heures

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq du mois de juin à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. C. FRANZOI.

Il est procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour

Le Conseil, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

Date de convocation : **27/05/2025**

	En exercice	Présents	Votants	Absents	Exclus
Nombre de conseillers	15	11	13	4	0

Elus		Présent(e)s	Absent(e)s	Procuration	Pouvoir
Audrey	AUFRESNE	1			
Jacques	DOVILLEZ	1			
Christian	FRANZOI	1			
Catherine	FRANZOI	1			
Elie	GENTY		1		
Franck	GINET	1			
Katy	GUER	1			
Benoit	JAS	1			
Thibault	JAS		1	1	Pascaline MARTIN
Pascaline	MARTIN	1			
Bernard	MATHIEU	1			
Bernard	ODET		1	1	Christian FRANZOI
Patrick	ROUSSELIN	1			
Sandrine	TARDY	1			
Christophe	TARDY		1		
TOTAL		11	4	2	

ORDRE DU JOUR

Affaire N°1 : APPROBATION TARIFS GARDERIE CANTINE 2025-26

Le conseil municipal examine les tarifs proposés pour l'année scolaire 2025-2026 :

<u>Tarif 2025 - 2026</u>			
Activités génériques Garderie	Tarification	Présent	Absence non justifiée (facturée)
Garderie matin	Forfait	2,10 €	2,10 €
Garderie matin hors délai	Forfait	4,20 €	4,20 €
Garderie soir	La 1/2 heure	1,60 €	1,60 €
Garderie soir hors délai	Forfait	8,40 €	8,40 €
Garderie non réservée	Forfait	10,00 €	-
Activités génériques Cantine	Tarification	Présent	Absence non justifiée (facturée)
Repas adulte	Forfait	4,85 €	4,85 €
Repas adulte hors délai	Forfait	6,85 €	6,85 €
Repas adulte alternatif	Forfait	4,85 €	4,85 €
Repas adulte alternatif hors délai	Forfait	6,85 €	6,85 €
Repas enfant	Forfait	4,85 €	4,85 €
Repas enfant hors délai	Forfait	6,85 €	6,85 €
Repas enfant alternatif	Forfait	4,85 €	4,85 €
Repas enfant alternatif hors délai	Forfait	6,85 €	6,85 €
Repas sans porc	Forfait	4,85 €	4,85 €
Repas sans porc hors délai	Forfait	6,85 €	6,85 €
Repas apporté	Forfait	2,80 €	2,80 €
Repas non réservé	Forfait	10,00 €	-

Le Conseil Municipal décide l'application des tarifs proposés par 13 voix Pour, 0 voix Contre, et 0 abstention.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 06/05/2025

Affaire N°2 : APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CANTINE ET GARDERIE SCOLAIRE 2025/2026

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le règlement intérieur de la cantine scolaire et de la garderie de la commune de VENERIEU.

Vote après débat

Pour :	13
Contre :	0
Abstention :	0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents du conseil municipal le règlement intérieur de la cantine scolaire et de la garderie de VENERIEU annexé à cette présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 06/06/2025

La séance est levée à 20H38

Le Maire : C. FRANZOI

Le secrétaire : F. GINET

